



## Bilan de l'animation du SAGE

Janvier à décembre 2020

Convention d'intervention Agence de l'eau Artois-Picardie n°6311000



# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SCARPE AVAL**

## SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Contexte.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Réunions des différentes instances du SAGE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Résultats pour l'année 2020 .....</b>	<b>8</b>
a) L'animation de la Commission locale de l'eau, du Bureau, et inter-SAGE.....	8
b) Révision du SAGE .....	9
c) Stratégie locale de gestion des risques d'inondations Scarpe aval .....	11
d) Mise en œuvre et accompagnement des acteurs et projets .....	12
e) Suivi de l'ORQUE Scarpe aval sud .....	14
f) Actions de communication et sensibilisation .....	14
<b>4. Documents produits.....</b>	<b>19</b>
<b>5. Répartition du temps .....</b>	<b>20</b>
<b>6. Annexes.....</b>	<b>21</b>

## 1. Contexte

---

**Ce bilan présente la synthèse des actions menées de janvier à décembre 2020 dans le cadre uniquement des missions d'animation du SAGE.**

Les objectifs de cette année étaient notamment de mener la consultation et l'enquête publique du SAGE Scarpe aval révisé en 2020 pour aboutir à son approbation en fin 2021. Or, la crise sanitaire n'a pas permis de tenir les délais prévus (rallongement de la procédure de consultation administrative).

Ce contexte a aussi empêché la réalisation des journées de sensibilisation normalement prévues annuellement et réduit le nombre de réunion de la Commission locale de l'eau prévu.

### Les points forts de l'année écoulée :

L'animatrice du SAGE s'est concentrée en 2020 sur :

- L'écriture du tableau de bord n°5 du SAGE Scarpe aval,
- La consultation administrative réalisée dans le cadre de la révision du SAGE,
- La préparation de la mise en œuvre du SAGE révisé avec l'écriture d'un guide d'aide à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec ce SAGE révisé,
- La refonte du site internet du SAGE Scarpe aval,
- L'installation de la nouvelle CLE suite aux élections municipales (70 % de renouvellement pour le collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux) et l'élection de son nouveau président suite à la démission de l'ancien.

A noter que la technicienne SAGE n'a pas été remplacée après décembre 2019 et que l'animatrice SAGE a donc dû assurer une partie de ses missions pour des raisons de continuité. Le-a technicien-ne sera remplacée début 2022 après validation du plan d'action du SAGE.

## 2. Réunions des différentes instances du SAGE

---

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des réunions menées en 2020. Les comptes-rendus de ces réunions, qui ont été envoyés au fur et à mesure à l'Agence de l'eau Artois-Picardie, sont en annexe (format numérique).

### 1 séance plénière de la Commission locale de l'eau

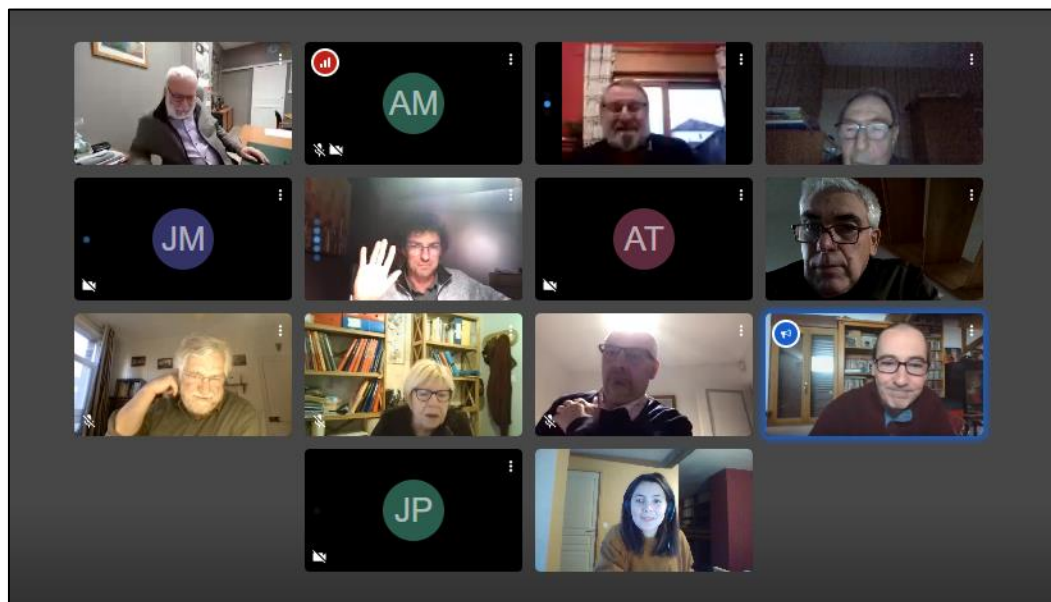
03/12/2020 (Espace Scalfort à Lallaing)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Qu'est-ce que le SAGE ?</li><li>2. Renouvellement de la présidence et complément au bureau</li><li>3. Règles de fonctionnement du SAGE Scarpe aval</li><li>4. Révision du SAGE</li><li>5. Budget provisoire 2020, budget prévisionnel 2021 (pour validation)</li><li>6. Communication</li></ol>
--	--



*Nouvelle Commission locale de l'eau Scarpe aval le 03 décembre 2020*

### **1 bureau de la Commission locale de l'eau**

24/11/2020	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renouvellement de la présidence et complément au bureau</li> <li>2. Consultation administrative (pour avis et propositions de modification à la CLE)</li> <li>3. Budget provisoire 2020, budget prévisionnel 2021 (pour information)</li> </ol>
------------	---



*Bureau de la Commission locale de l'eau réalisé en visio-conférence à cause du contexte sanitaire*

### **Réunions de veille, prospection dans les réseaux régionaux et nationaux réalisées en 2020**

A noter que plusieurs réunions qui auraient dues avoir lieu entre le 17 mars et le 11 mai ont été annulées et non reportées.

Date	Structure organisatrice	Type	Objet
07/01	6 SAGEs	Réunion de travail	Situation des 6 SAGEs concernés sur la structuration en inter-SAGE
08/01	Etudiants des Mines de Douai	Réunion de travail	Proposition d'un projet « Act for Scarpe »
09/01	PNR Scarpe-Escout	Réunion interne	Réunion d'équipe
15/01	AEAP	Séminaire	Réunion d'information inter-SAGE
28/01	SAGE Scarpe amont	Réunion de travail	Comité technique de l'étude hydraulique et sédimentaire du SAGE Scarpe amont
03/02	SAGE Escout	Commission locale de l'eau Escout	Approbation du SAGE suite à la consultation administrative dont le SAGE Scarpe aval a fait parti
05/02	Bureau d'étude Sépia conseils	Réunion de travail	Recueil des données pour l'élaboration d'un diagnostic GEMAPI sur Douais Agglo
06/02	PNR Scarpe-Escout	Réunion interne	Réunion transversale « biodiversité et agriculture »
06/02	Conseil de Développement de la Porte du Hainaut	Réunion de travail	Présentation du SAGE Scarpe aval et de la nouvelle animatrice
10/02	SAGE Escout et CREL Escout-Lys	Séminaire	Journée Trans'eau sur le thème « Eau et agriculture »
15/02	PNR Scarpe-Escout	Cours	Intervention de 2h dans le Bac pro agricole du lycée agricole de Genech sur la thématique « eau et agriculture »
03/03	ADOPTA	Séminaire	3ème rencontre des membres de l'ADOPTA
05/03	AEAP	Réunion de travail	Passation Patricia Lefebvre avec Anne-Laure Mill et détermination des objectifs 2020
05/03	Etudiants des Mines de Douai	Réunion de travail	Projet « Act for Scarpe »
10/03	SAGE Scarpe amont	Réunion de travail	Comité technique de l'étude zones humides sur le territoire du SAGE Scarpe amont
20/03	SAGE Scarpe aval	Réunion interne	Présentation du SAGE Scarpe aval révisé au pôle développement du PNR Scarpe-Escout
26/03	Insite Coop	Formation	Formation à l'utilisation du nouveau site internet
01/04	SAGE Scarpe aval	Bureau de la Commission locale de l'eau	REPORTÉ (COVID)
19/05	AEAP	Réunion de travail	Présentation de l'audit d'ACTEON sur l'évaluation de l'animation du SAGE Scarpe aval
28/05	ADOPTA	Formation	Webinaire sur les chaussées à structure réservoir
05/06	AEAP	CPMNP	
28/05	ADOPTA	Formation	Webinaire sur les revêtements perméables
09/06	ADOPTA	Réunion de travail	Elaboration de recommandations sur la prise en compte d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales lors de l'élaboration de cahiers des charges pour la réalisation d'études de diagnostic assainissement et de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales
10/06	PNR Scarpe-Escout	Réunion interne	Réunion transversale « paiements pour services environnementaux »
11/06	AMORCE	Séminaire	E-colloque sur l'eau et le changement climatique : quelle stratégie territoriale face aux épisodes de sécheresse et aux tensions sur la ressource en eau ?
15/06	PNR Scarpe-Escout	Réunion interne	Réunion d'équipe
18/06	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Mise à niveau avec Hervé Canler de l'Agence de l'eau sur l'assainissement et la gestion des eaux pluviales
25/06	PNR Scarpe-Escout	Réunion interne	Réunion d'équipe
26/06	Gest'eau	Séminaire	"Rendez-vous Gest'eau" sur les études de gestion quantitative dans les SAGE
17/07	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Présentation du SAGE Scarpe aval révisé à Douais Agglo
10/08	Eco logique conseil	Réunion de travail	Analyse de vulnérabilité et de gestion quantitative de la ressource en eau - scénarios d'évolution Dans le cadre de l'étude sur la gestion quantitative de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Date	Structure organisatrice	Type	Objet
21/08	PNR Scarpe-Escaut	Terrain	Mise en place des sondes piézométrique dans le cadre du programme Life Nature Anthropofens sur la tourbière de Vred
25/08	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Entretien individuel
27/08	PNR Scarpe-Escaut	Terrain	Mise en place des sondes piézométrique dans le cadre du programme Life Nature Anthropofens sur la tourbière de Vred
08/09	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Réunion d'équipe
09/09	SAGE Scarpe aval	Séminaire	Tournée des SAGES – SAGE Scarpe aval à Orchies
11/09	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Préparation du comité de bassin et de la CPMNP avec Jean-Paul FONTAINE (président de la CLE Scarpe aval)
18/09	AEAP	CPMNP	Présentation du projet de SAGE Scarpe aval
21/09 et 22/09	Ministère de la transition écologique et solidaire	Séminaire	Journées techniques SAGE 2020 du Ministère de la transition écologique et solidaire
23/09	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Préparation au comité consultatif de gestion de l'étang communal de Vred et présentation du SAGE Scarpe aval révisé à la Commune de Vred
29/09	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Réunion d'équipe
06/10	SAGE Scarpe aval	Réunion interne	Présentation du SAGE Scarpe aval révisé à l'équipe d'animation du PNR Scarpe-Escaut
14/10	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Préparation au comité consultatif de gestion de l'étang communal de Vred
16/10	PNR Scarpe-Escaut	Réunion de travail	Rencontre avec Noréade en vue d'un conventionnement entre Noréade et le PNRSE
20/10	AEAP	Comité de bassin	Présentation du projet de SAGE Scarpe aval
22/10	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Réunion avec la DDTM au sujet du portage de la SLGRI Scarpe aval
27/10	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Rendez-vous avec le bureau d'étude Auddicé environnement pour l'écriture de l'évaluation environnementale du SAGE Scarpe aval révisé
03/11	AEAP	Comité de pilotage	Résultats de la phase 1 de l'étude quantitative sur le bassin, relative à la détermination des territoires en tension quantitative
09/11	SAGE Scarpe aval	Réunion de travail	Préparation du bureau de la CLE avec Jean-Paul FONTAINE (président de la CLE Scarpe aval)
10/11	ORQUE Scarpe aval	Comité technique	ORQUE Scarpe aval sud
10/11	SAGE Scarpe aval	Comité de rédaction	Mise à jour des documents du SAGE Scarpe aval suite à la consultation administrative
16/11	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Réunion d'équipe
24/11	SAGE Scarpe aval	Bureau de la Commission locale de l'eau	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renouvellement de la présidence et complément au bureau</li> <li>2. Consultation administrative (pour avis et propositions de modification à la CLE)</li> <li>3. Budget provisoire 2020, budget prévisionnel 2021 (pour information)</li> </ol>
30/11	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Réunion de pôle
03/12	SAGE Scarpe aval	Séance plénière de la Commission locale de l'eau	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qu'est-ce que le SAGE ?</li> <li>2. Renouvellement de la présidence et complément au bureau</li> <li>3. Règles de fonctionnement du SAGE Scarpe aval</li> <li>4. Révision du SAGE</li> <li>5. Budget provisoire 2020, budget prévisionnel 2021 (pour validation)</li> <li>6. Communication</li> </ol>
10/12	AEAP	Réunion de travail	SDAGE 2022-2027 : consultation du public et SAGE

Date	Structure organisatrice	Type	Objet
16/12	Forum des marais atlantiques	Formation	Formation pédologie des zones humides
17/12	PNR Scarpe-Escaut	Réunion interne	Réunion d'équipe



### 3. Résultats pour l'année 2020

---

#### a) L'animation de la Commission locale de l'eau, du Bureau, et inter-SAGE

---

##### *20 % de temps de l'animatrice du SAGE*

Les instances de la CLE ont eu pour principales missions le pilotage des phases de consultation administrative et le renouvellement de la CLE suite aux élections municipales.

Concernant le volet inter-SAGE, les présidents de CLE et référents inter-SAGE des 6 SAGE (Lys, Marque Deûle, Scarpe amont, Sensée, Escaut, Scarpe aval) se sont réunis au début de l'année en amont d'une réunion sur ce thème organisée par l'Agence de l'eau pour définir la réponse proposée au courrier du préfet du 4 octobre 2019.

L'Agence de l'eau a également sollicité les animateurs SAGE pour réaliser une « tournée des SAGE », cette journée s'est finalement déroulée en le 9 septembre et a permis de réunir environ 70 personnes.

Aussi, l'actualisation du nouveau tableau de bord 2020 a participé pour une portion importante du temps d'animatrice (environ 100 heures). La rédaction s'est terminée en décembre 2020 et les dernières relectures par les partenaires se sont effectuées pendant le mois de janvier 2021. Il passera en validation par la CLE en avril 2021.

Suite aux élections municipales, de nouveaux élus ont été nommés et un nouvel arrêté a été nécessaire pour pouvoir réunir la CLE en décembre 2020. L'animatrice du SAGE a passé un certain temps à relancer les différents partenaires pour tenir les délais.

##### **Résultats :**

- 1 réunion du Bureau de CLE et 1 séance plénière.
- 1 réunion inter-SAGE entre animateurs SAGE (07/01).
- 1 réunion inter-SAGE entre les représentants interSAGE et présidents de CLE pour définir la structuration officielle de la collaboration entre les 6 SAGE : Lys, Marque Deûle, Scarpe amont, Sensée, Escaut, Scarpe aval (15/01).
- 1 réunion de concertation dans le cadre de la tournée des SAGE le 09/09/20.
- 1 Présentation de l'audit d'ACTEON sur l'évaluation de l'animation du SAGE Scarpe aval le 19/05.

##### **Perspectives :**

- Poursuite de l'animation - concertation au sein des instances de la CLE pour :
  - ✓ Finaliser la révision du SAGE Scarpe aval avec une enquête publique au premier trimestre 2021. Objectif d'une approbation par le Préfet au début du second semestre 2021.
  - ✓ Participation à la consultation du SDAGE 2022-2027 via des animations grand public et la rédaction d'un avis par la CLE
  - ✓ Publication du tableau de bord n°5 sur l'année 2020-2021 avec les indicateurs du SAGE de 2009
  - ✓ Ecriture d'un nouveau tableau de bord avec de nouveaux indicateurs basés sur le SAGE Scarpe aval révisé
  - ✓ Renouveler la CLE pour un nouveau mandat de 6 années



## b) Révision du SAGE

### 19% du temps passé par l'animatrice du SAGE

La révision est une priorité pour le SAGE Scarpe aval : elle a été amorcée dès 2014 et en parallèle des travaux pilotés par l'Agence de l'eau pour la révision du SDAGE 2016-2021.

A cause de la crise sanitaire, la consultation administrative a été prolongée de 2 mois et la CLE n'a pas été en mesure de se réunir avant la fin de l'année. Ceci a entraîné un décalage dans le planning fixé en 2019. L'enquête publique n'a pas pu se dérouler au mois de septembre 2020 comme envisagé initialement.

### Récapitulatif de travaux engagés depuis 2014

Années	Avancées pour la révision du SAGE
2014	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suivi d'un stage de 5 mois sur le thème de la prise en compte du changement climatique dans le SAGE Scarpe aval révisé (mai à septembre 2014)</li><li>- Suivi de travaux menés par des étudiants en master 1 à l'ISA de Lille sur la problématique érosion et ruissellement en Scarpe aval (octobre à décembre 2014)</li><li>- Bilan des données cartographiques disponibles et utiles et mise à jour de l'état des lieux</li><li>- Procédure de recrutement pour remplacement congé maternité, en vue de la rédaction de l'état des lieux diagnostic entre avril et juillet 2014</li></ul>
2015	<ul style="list-style-type: none"><li>- Note sur l'évolution de l'occupation des sols sur le territoire du SAGE Scarpe aval entre 1971 et 2009, Secrétariat technique de la CLE, 2015</li><li>- Etude des services écosystémiques potentiellement rendus par les zones humides des territoires du SAGE Scarpe aval et du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, IMBE 2015, Parc naturel régional Scarpe-Escaut (comité de pilotage final tenu le 15 septembre 2015)</li></ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de la révision du SAGE à la commission agricole du Parc naturel régional Scarpe-Escaut le 19 janvier 2016, et validation de la méthode de concertation avec la profession agricole</li><li>- Installation de la commission thématique « milieux humides et aquatiques » le 24 mars 2016</li></ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Echanges avec les services de l'Etat en charge du suivi des SAGE (réunion avec les SAGE Lys, Aa et Scarpe aval en révision le 27/02/2017, avec la DDTM le 27/11/17)</li><li>- Echanges avec la profession agricole, information et appropriation des enjeux communs eau et agriculture : 3 entretiens avec des exploitants (janvier 2017), réunion technique avec la chambre d'agriculture (15/05/2017), rdv FDSEA (17/10/17)</li><li>- Animation d'une concertation spécifique avec les syndicats d'assainissement qui a permis, suite à des rencontres individuelles et à une réunion collective le 23 mars 2017, de valider les enjeux et discuter de la retranscription dans le SAGE révisé</li><li>- Travail sur la cartographie des milieux humides : création de « l'enveloppe humide » du territoire (en lien avec le périmètre de candidature Ramsar), propositions cartographiques sur les milieux humides « à préserver », réflexions sur les milieux humides « à restaurer » :<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe de travail cartographie le 18/05/17</li><li>• 4 visites de terrain multi partenariales : 11/07/17 Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, 17/07/17 et 29/09/17 Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, 13/10/17 Communauté d'agglomération du Douaisis</li><li>• Projet de groupe de 4 étudiants en master 1 environnement à l'ISA entre septembre 2017 et mars 2018 et test de la méthodologie de description de 2 sites « à restaurer »</li></ul></li><li>- Echanges avec la fédération de pêche du Nord sur la complémentarité et la cohérence entre révision du SAGE et révision du PDPG (réunion de travail le 10/10/17)</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de l'état initial – diagnostic du SAGE, nécessitant des compléments à apporter en 2018 pour proposer le document à validation</li> <li>- Commission thématique « préservation de la ressource en eau et lutte contre les pollutions », présidée par Alain Pakosz, réunie le 10/11/17, et ayant permis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction du rapport « <i>Analyse des données disponibles sur la qualité des eaux souterraines et superficielles en Scarpe aval</i> » (version provisoire)</li> <li>• La parution de la lettre d'information annuelle du SAGE sur « Lutte contre les pollutions »</li> </ul> </li> </ul>
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'état des lieux diagnostic lors de la CLE du 11 juillet 2018 pour compléments</li> <li>- Poursuite de la description des 13 « milieux humides à restaurer » (réalisation de cartographies des habitats naturels, de fonctionnement hydraulique, identification des usages, rédaction des 13 fiches de caractérisation des zones humides du guide Gwern) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• stage de 6 mois (Emilien Dufrenne) et projet de groupe de 5 étudiants en master 2 à l'ISA entre septembre et décembre 2018.</li> <li>• et rencontres locales avec les EPCI, municipalités et partenaires concernés</li> </ul> </li> <li>- Rédaction d'une note sur la sécheresse en Scarpe aval aux étés 2017 et 2018</li> <li>- Rédaction de la stratégie du SAGE à travers 3 commissions à l'automne 2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Préservation de la ressource en eau et lutte contre les pollutions », présidée par Alain Pakosz, le 07/11/18</li> <li>• « Maîtrise des écoulements et lutte contre les inondations », présidée par Jean-Paul Fontaine, le 12/11/2018</li> <li>• « Préservation et valorisation des milieux humides et aquatiques » présidée par Jean-Marc Dujardin, le 13/11/18</li> </ul> </li> <li>- Concertation agricole : réunions politiques du 2 février puis du 21 septembre, rdv FDSEA 19/04/2018 puis 18/12/2018, réunion agriculteurs relais le 1<sup>er</sup> août 2018, commission agricole du 19 octobre 2018</li> <li>- 3 comités de rédaction (31/05/18, 02/10/2018, 20/12/2018)</li> </ul>
2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zoom sur la cartographie agricole (stage de 6 mois) et démarche de concertation dense : présentation lors des AG des cantons FDSEA de Orchies, Douai Nord et Marchiennes (17 janvier) + 2 commissions agricoles (22 janvier + 14 juin), réunion agriculteurs relais (21 mai), 4 secteurs concertés + réunion FDSEA le 12 juin + 3 réunions locales de consultation le 1, 3 et 4 octobre 2019 pour recueillir les avis sur l'ensemble des mesures et cartographies du SAGE.</li> <li>- 3 comités de rédaction (7 mars, 21 mai, 4 novembre 2019)</li> <li>- Séances plénières du 3 avril 2019 pour valider la stratégie puis du 18 décembre pour valider le projet de SAGE révisé.</li> <li>- 3 commissions thématiques (« Préservation et valorisation des milieux humides et aquatiques », « Préservation de la ressource et lutte contre les pollutions », « Maîtrise des ruissellements de lutte contre les pollutions ») réunies dans une demi-journée de séminaire de travail le 25 juin 2019 pour discuter et compléter les mesures du PAGD</li> <li>- Bureaux du 11 janvier, 6 septembre (avec la concertation préalable du public et la validation de la déclaration d'intention relative au projet de révision du SAGE Scarpe aval - Articles L.121-18 et R.121-25 du Code de l'Environnement) et 18 décembre pour piloter la révision.</li> <li>- Inventaire des installations d'assainissement non collectif (ANC) dans ou aux abords des milieux humides remarquables, à préserver du SAGE en révision (A l'agence de l'eau Artois-Picardie le 05/04 et le 16/04)</li> <li>- Suivi des prestataires en charge de l'évaluation environnementale (Auddicé Environnement) et de l'accompagnement juridique (Cabinet d'avocat Paillat, Conti, Bory)</li> </ul>
2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Consultation des assemblées et des personnes publiques (10% du temps annuel) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Envoi de la sollicitation pour avis sur le projet de SAGE par mail et courrier le 06 février 2020.</li> <li>· Envoi de la sollicitation pour avis de l'autorité environnementale sur le projet de SAGE le 06 février 2020.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Signalement par mail le 06 avril 2020 de la modification de la date de l'échéance de la consultation administrative portée au 24 juillet 2020 suite à l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.</li> <li>· Signalement par mail le 08 juin 2020 de la modification de la date de l'échéance de la consultation administrative portée au 17 septembre 2020 suite à l'ordonnance n°2020-560 du 13 mai 2020 (modifiant l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020)</li> <li>· Fin de la consultation fixée au 17 septembre 2020.</li> <li>· Examen du SAGE par les instances du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Commission Permanente du Milieu Naturel Aquatique et de la Planification (CPMNAP) le 18 septembre 2020 ;</li> <li>○ Comité de Bassin le 20 octobre 2020.</li> </ul> </li> </ul> <p>- Réalisation d'une plaquette de synthèse du projet de SAGE Scarpe aval révisé.</p> <p>- Ecriture du plan d'action en parallèle de la consultation administrative (6% du temps annuel)</p> <p>- Comité de rédaction le 10/11.</p> <p>- Validation du projet de SAGE Scarpe aval révisé suite à la Consultation des assemblées et des personnes publiques le 03/12/2020.</p>
--	---

### **Perspectives :**

- Enquête publique début 2021 :
  - Du 15 février au 17 mars, enquête publique
  - Le 04 avril, CLE de proposition de modifications suite aux remarques faites dans le cadre de l'enquête publique
  - Le 21 avril, CLE de validation pour proposition au préfet
  - Mai-juin, approbation du SAGE par le préfet
- Planifier la mise en œuvre du SAGE en révision avec la finalisation et l'approbation d'un plan d'action : hiérarchisation des actions et présentation du SAGE révisé aux partenaires
- Ecriture de 4 roll-up sur les enjeux du SAGE et de l'eau en Scarpe aval
- Diffusion des documents du SAGE Scarpe aval révisé

### **c) Stratégie locale de gestion des risques d'inondations Scarpe aval**

*1% du temps passé par l'animatrice du SAGE*

*L'élaboration de la SLGRI est co pilotée depuis 2014 par la DDTM et le Parc naturel régional au titre de l'animation du SAGE. Il faut préciser que cette démarche est pilotée politiquement par Jean-Paul Fontaine et que ses travaux alimentent directement la commission thématique « Maîtrise des ruissellements et lutte contre les inondations » du SAGE.*

En 2020, il n'y a pas eu de comité de pilotage annuel SLGRI, compte tenu du contexte de transition de l'équipe à la DDTM (délégation territoriale Douaisis Cambrésis) et de la crise sanitaire.

Cependant, des échanges techniques ont pu être réalisés avec Jérôme Malbrancq de la DDTM pour redéfinir le portage de la SLGRI Scarpe aval. Aussi, un bilan succinct de la mise en œuvre de la SLGRI Scarpe aval pour son premier cycle a été écrit par la DDTM et complété par la cellule animatrice du SAGE Scarpe aval.

Aussi, un courrier (*en annexe*) à destination du Préfet du Nord a été envoyé le 05 mars 2020 relatif à la justification de la réalisation d'un PPRi ou non sur le périmètre du territoire à risques importants d'inondations (TRI) de Douai.

Un reportage photo sur les inondations de mars 2020 a également été réalisé.

### **Perspectives :**

- Réalisation d'un comité de pilotage porté par la DDTM
- Ecriture d'une plaquette avec la DDTM « les maires face aux risques inondations »

## **d) Mise en œuvre et accompagnement des acteurs et projets**

---

*13% du temps passé par l'animatrice du SAGE*

### **Contexte :**

L'objectif visé est de favoriser la mise en œuvre du SAGE et de renforcer le rôle du SAGE comme Assistance à Maitrise d'Ouvrage envers les intercommunalités du territoire, appuyer une solidarité sur les questions liées à l'eau à l'échelle du bassin-versant, d'augmenter l'animation au profit de l'émergence d'actions contribuant à l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.

Les formes d'accompagnement sont très variées, sur le long terme ou ponctuel, technique ou méthodologique... De plus, certains services instructeurs souhaitent rendre compte des enjeux de l'eau dans leurs dossiers d'instruction urbanisme. Ainsi, la cellule d'animation du SAGE est sollicitée pour les appuyer sur les dossiers pouvant concerner les thématiques du SAGE.

L'accompagnement des acteurs étaient réalisés par la conseillère technique du SAGE Scarpe aval. Cependant, celle-ci n'est plus en poste depuis le 31 décembre 2019 et n'a pas été remplacée. Ainsi, l'accompagnement des acteurs et projets a été repris par l'animatrice du SAGE.

### **Résultats:**

Appuis ou actions directs de l'animatrice SAGE :

<i>Typologie d'accompagnement ou de mise en œuvre</i>	<i>Détails</i>
---	----------------

<p><i>Accompagnements de partenaires locaux</i> (4% du temps annuel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendez-vous sur la gestion des eaux pluviales à Haveluy le 23/01/2020 en appuie à la remplaçante de l'animatrice ORQUE</li> <li>✓ Rendez-vous et avis consultatif écrit pour la mairie d'Orchies (école de musique et projet de développement touristique)</li> <li>✓ Appui au projet de communication « act for Scarpe » des étudiants des Mines de Douai dans le cadre de leur projet étudiant sur l'impact des déchets des habitants sur la Scarpe : le projet Act For Scarpe : Depuis le 23 octobre 2019, 6 étudiants de l'école des Mines de Douai travaillent à la valorisation des milieux humides lors de la journée mondiale des zones humides de février 2020 mais aussi à la création d'un article pour les journaux locaux sur l'impact des déchets des habitants sur la Scarpe.</li> <li>✓ Explication sur l'implication d'être en zone humide ou non pour un projet agricole à Saint-Amand-les-Eaux</li> <li>✓ Proposition d'un accompagnement de la commune de Maulde conjointement avec la Chambre d'Agriculture sur la thématique ruissellement.</li> </ul>
<p><i>Programme LIFE Nature Anthropofens</i> (environ 9h)</p>	<p><b>Aide à la mise en place de piézomètre dans les tourbières de Vred et de Marchiennes</b></p> <p>Cette action coordonnée avec le PNR Scarpe-Escaut répond à plusieurs mesures du nouveau SAGE Scarpe aval, ainsi l'animatrice SAGE participe à sa réalisation.</p>
<p><i>Accompagnement de démarches réglementaires</i> (2% du temps annuel)</p>	<p><b>Accompagnement en matière d'urbanisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement des communes portant des projets urbains, appui à la prise en compte des zones humides (ex : Orchies et son projet d'école de musique, Flines-les-Râches, projet de contournement routier de Saint-Amand-les-Eaux, antennes radio à Dechy...)</li> <li>- participation aux porter à connaissance (ex : Erre)</li> <li>- appui aux services instructeurs sur les demandes d'urbanisme type permis de construire (ex : 5 dossiers en 2020 pour la CCPC, 1 pour Douaisis Agglo sur le retournement d'une parcelle en zone humide)</li> <li>- discussions pour un projet d'extension du bâtiment d'accueil déjà existant du golf de Sin-le-Noble situé en zone à enjeux SAGE de 2009</li> </ul> <p><b>Avis de la cellule d'animation du SAGE Scarpe aval (sans passage en bureau) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis sur le projet de Programme de Mesures 2022-2027 le 17/02/2020</li> </ul>
<p><i>Acquisition de données</i> (4% du temps annuel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournée piézométrique réalisée 1 fois par mois pour relever les niveaux d'eau dans la nappe alluviale de la plaine de la Scarpe</li> <li>- Archivage des données sur les ouvrages hydrauliques du SMAPI</li> <li>- Sauvegarde des données météorologiques mensuels sur 3 stations du bassin versant Scarpe aval</li> </ul>
<p><i>Mise en œuvre du SAGE</i> (2% du temps annuel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'<b>ORQUE Scarpe aval sud</b> (coordination des actions avec le SAGE révisé)</li> <li>- Animation du comité consultatif de <b>gestion de l'étang communal de Vred</b> (site à vocation du SAGE de 2009)</li> </ul>
<p><i>Etudes</i> (environ 20h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'étude sur la vulnérabilité quantitative des nappes du bassin Artois-Picardie menée par l'Agence de l'eau Scarpe aval (transmission de données, comité de pilotage...)</li> </ul>

	- Participation aux études zones humides, hydraulique et sédiments du SAGE Scarpe amont
--	---

### **Perspectives :**

- Poursuite des accompagnements, selon les actualités, les attentes et besoins exprimés.
- La cellule d’animation du SAGE Scarpe aval ne sera plus animateur du comité consultatif de gestion de l’étang communal de Vred mais restera partenaire du projet
- Embauche d’une nouvelle personne dans l’équipe du SAGE Scarpe aval pour aider à la mise en œuvre du SAGE révisé

### **e) Suivi de l’ORQUE Scarpe aval sud**

---

*Le changement d’animatrice SAGE en octobre 2019 a aussi nécessité une restructuration sur les missions en interne, les animatrices n’ayant pas les mêmes compétences. Ainsi, l’animatrice SAGE n’a plus un rôle de superviseur de la démarche ORQUE, c’est le responsable de pôle du Parc naturel régional qui supervise directement l’animatrice ORQUE. Cependant, les animatrices ORQUE et SAGE continuent d’échanger régulièrement afin de coordonner leurs actions.*

*CE volet est désormais repris dans le paragraphe « d) Mise en œuvre et accompagnement des acteurs et projets » dans la partie mise en œuvre du SAGE.*

*Pour plus d’informations : voir le bilan annuel de l’animation de l’ORQUE dans le cadre de la convention de partenariat financière signée avec l’Agence de l’eau.*

### **f) Actions de communication et sensibilisation**

---

*23% du temps passé par l’animatrice du SAGE*

Les actions de communication ont fait l’objet en mars 2020 d’une demande de subvention auprès de l’Agence de l’eau (convention 30622 « actions de communication et de sensibilisation SAGE Scarpe aval »).

Etant donné la crise sanitaire, toutes les actions de communication n’ont pu être réalisées en 2020, elles seront donc réalisées en 2021. Cependant, une nouvelle demande de subvention viendra compléter celle de 2020 pour de nouvelles actions de communication 2021 (type lettre d’information).

*Les actions de communication financées par la convention 30622 seront détaillées dans le bilan de cette convention envoyée à l’Agence de l’eau. Elles sont ici reprises succinctement.*

### **Résultats :**

**- Plaquette de présentation du SAGE Scarpe aval révisé (4,5 % du temps annuel)**

Le document illustré et synthétique de 8 pages propose une synthèse du projet de SAGE Scarpe aval révisé et validé le 03 décembre 2019. Le document a été diffusé aux membres de la CLE (dont les nouveaux), aux membres de la Commission permanente des milieux aquatiques et naturels et de la planification (CPMNP) et aux membres du Comité de bassin au moment de la présentation du SAGE dans le cadre de la consultation administrative. L’agence en a reçu plusieurs exemplaires lors de l’organisation de ces instances.

Cette plaquette a été appréciée par les nouveaux acteurs de la CLE.



**- Une lettre d'information sur l'intégration de l'eau dans la commune (1,5 % du temps annuel + CDD de 2 mois)**

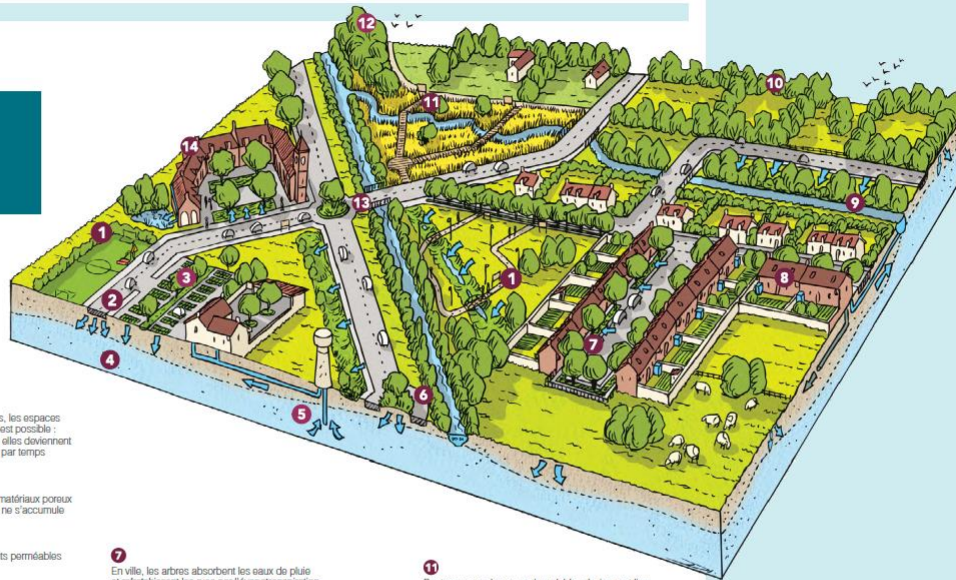
La lettre d'information annuelle rédigée en octobre 2020 a été diffusée en janvier 2021, sur le thème de l'intégration de l'eau dans l'aménagement de la commune et de la ville. La rédaction a été réalisée par une employée en CDD de deux mois. Jean-Paul Fontaine, élu communautaire à Douaisis Agglo, élu régional, référent de la commission inondations du SAGE et futur président du SAGE Scarpe aval a rédigé l'Édito.

La mise en forme graphique a été sous-traitée à Lola Création et une illustration a été réalisée par M. Boris Transinne.



**REPÈRES**

La « ville perméable »  
ou comment l'urbanisme  
compose avec l'eau



- 1** Entretien sans produits phytosanitaires, les espaces publics sont dotés de noues quand cela est possible : lieu de passage quand elles sont à sec, elles deviennent des moyens de rétention d'eau naturels par temps de pluie.
- 2** Grâce aux voiries drainantes, avec des matériaux poreux ou avec des bouches d'infiltration, l'eau ne s'accumule plus en surface.
- 3** Les parkings sont conçus en revêtements perméables (dalles alvéolaires).
- 4** La nappe est alimentée par les eaux de pluie infiltrées et dépolluées en partie par la végétation.
- 5** Un bon raccordement au réseau d'assainissement séparatif (eaux de pluie / eaux usées domestiques) permet d'augmenter la recharge de la nappe, de décharger les stations d'épuration pendant les fortes pluies et de réduire les coûts de traitement des eaux usées.
- 6** Les aménagements sur voiries (ronds-points) sont équipés de jardins de pluie. Ces petits espaces verts contribuent à infiltrer les eaux pluviales et embellissent la ville.

- 7** En ville, les arbres absorbent les eaux de pluie et rafraîchissent les rues par l'évapotranspiration et l'ombre qu'ils procurent.
- 8** Sensibilisés aux économies d'eau, les habitants récupèrent l'eau de pluie des toitures pour arroser leur jardin ou pour la maison.
- 9** Les haies et fossés protègent les maisons en aval des risques d'inondation et limitent l'érosion des sols et développent une riche biodiversité.
- 10** Le règlement du PLU(i) permet de classer en zone A ou N les prairies humides agricoles et de les préserver de l'urbanisation.

- 11** Par temps sec, les zones inondables deviennent lieu de promenade.
- 12** Les milieux humides apportent de nombreux services : apport de biodiversité, captation carbone, îlots de fraîcheurs, régulation de l'eau, filtration des polluants, cadre paysager agréable...
- 13** Les trottoirs et routes sont orientés vers les pelouses et noues en bordure de routes pour alimenter en eau la végétation.
- 14** L'eau des toitures des bâtiments publics alimente la mare communale et les espaces verts.



**- Guide d'aide à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le nouveau SAGE révisé (7% du temps annuel + stage de 6 mois)**

Le guide d'une quarantaine de pages a été rédigé par une stagiaire dont les maîtres de stage étaient l'animatrice du SAGE et la chargée de mission urbanisme du PNR Scarpe-Escaut. Cependant, cette dernière est partie en congé maternité au bout de deux mois de stages donc l'animatrice du SAGE a repris la mission.

L'objectif du stage était d'avoir une version numérique et une version prête à être imprimée sous couvert des modifications de l'enquête publique et de la consultation administrative. Plusieurs entretiens avec les intercommunalités et l'Agence de l'eau a aussi permis de comprendre les besoins sur le territoire. Cependant, la version déposée par la stagiaire en août 2020 demande encore du travail de relecture et de mise en page.

Etant donné le retard pris dans la consultation administrative, la version définitive du guide ne pourra sortir qu'à l'approbation du SAGE en milieu d'année 2021.

**- Une journée de sensibilisation « eau et urbanisme »**

*Reportée pour cause de crise sanitaire*

- **Gest'eau** : la création du nouveau site internet s'est tournée le plus possible vers Gest'eau. Ainsi, la plupart des documents référés sur le site internet du SAGE Scarpe aval sont des liens directs vers les documents téléchargés sur Gest'eau. De cette manière, Gest'eau est toujours alimenté et à jours sur les actualités du SAGE Scarpe aval.

- **Le site internet du SAGE (8% du temps annuel)**: [www.sage-scarpe-aval.fr](http://www.sage-scarpe-aval.fr)

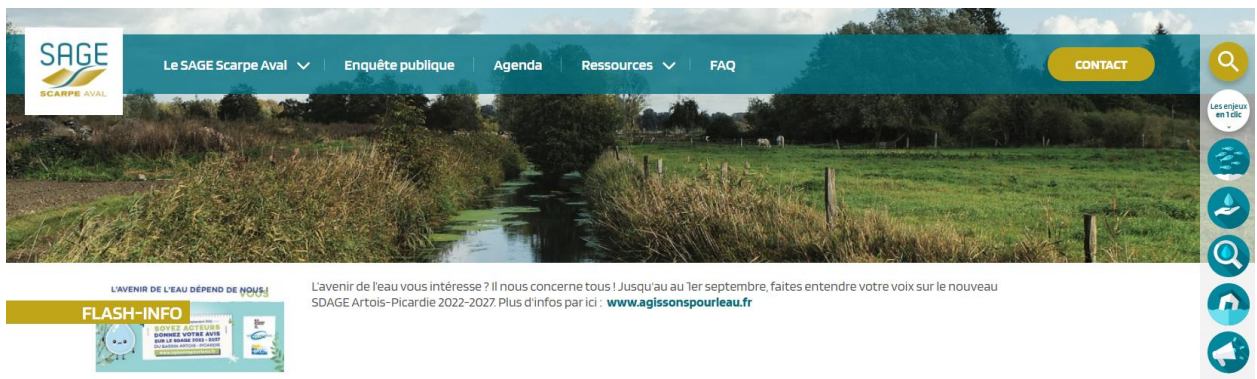
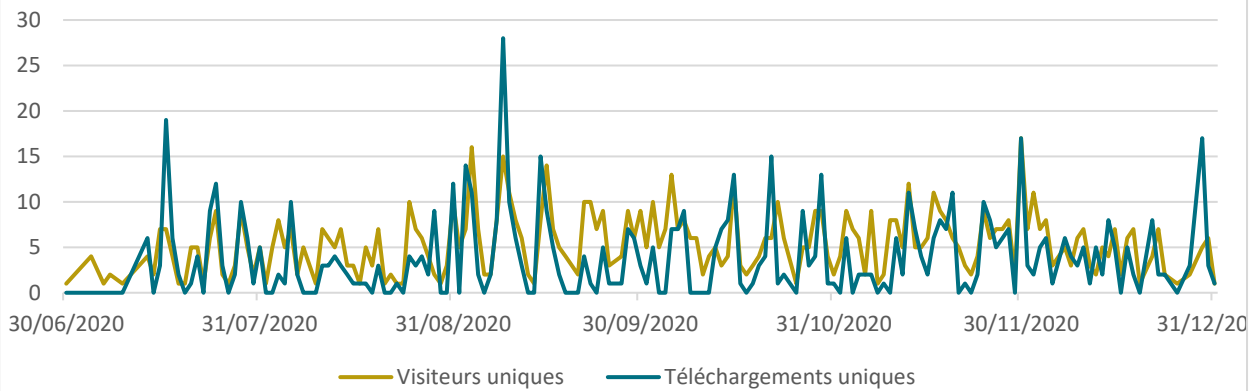
Le nouveau site internet a été mis en ligne le 30 juin 2020. Il permet de :

- faciliter davantage l'accès aux données du SAGE pour les démarches réglementaires nécessitant une mise en compatibilité (urbanisme, dossier loi sur l'eau...) : données SIG, extraits thématiques des mesures... ;
- faciliter l'accès aux informations et sensibiliser en privilégiant une clef d'entrée « usages » et « thématiques ». Ainsi le site s'adressera aux agriculteurs, aux chasseurs, aux maires, aux habitants...
- mieux valoriser la démarche de l'ORQUE, ses enjeux, ses résultats en référents notamment ses actions dans les rubriques « usages » et « thématiques » associées ;
- suivre l'avancer de la consultation administrative et de l'enquête publique ;
- d'avoir un agenda regroupant les dates de CLE, des sorties et actions de communication réalisées dans le cadre du SAGE ;
- harmoniser la charte graphique du SAGE (un nouveau logo pour le SAGE avait été créé en 2016).

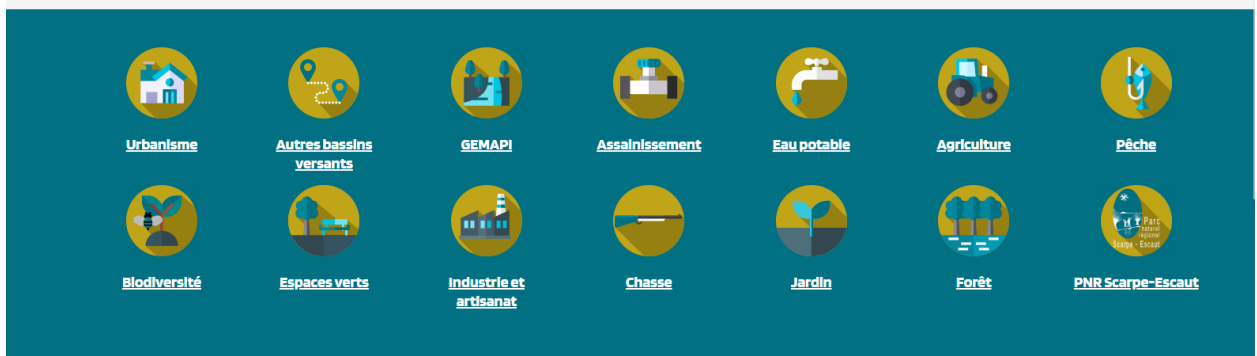
Le premier semestre 2020 a été consacré en grande partie à la rédaction des contenus du site internet et aux allers-retours avec le prestataire.

Le site internet depuis sa mise en ligne a compté 901 visiteurs uniques (chaque utilisateur n'est compté qu'une seule fois, même s'il visite le site plusieurs fois par jour) et 655 téléchargements uniques (nombre de visites qui ont impliqué un clic sur un lien ; si un lien a été cliqué plusieurs fois en une seule visite, il n'est compté qu'une seule fois.).

### Trafic sur le site internet du SAGE Scarpe aval Période du 30 juin 2020 au 31 décembre 2020



#### — Les enjeux de la gestion de l'eau —



#### — À la une —





### Le SDAGE 2022-2027 : consultation du public

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans votre région! L'avenir de l'eau vous intéresse ? Du 1er mars au 1er septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022...

[En savoir plus](#)



### Charte du Parc et SAGE : un territoire et des enjeux communs

Un Parc où l'eau forge une partie de l'identité du territoire Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un territoire de 55 communes labellisé par l'Etat pour ses paysages, la diversité de sa faune et sa flore, son patrimoine et ses milieux particuliers tels que les zones humides et les forêts. 44...

[En savoir plus](#)



### Les poissons peuvent-ils remonter les cours d'eau en Scarpe aval ?

Trois ouvrages d'ampleur ont été aménagés pour restaurer la continuité piscicole depuis l'aval de la Scarpe. Ces travaux menés par la Porte du Hainaut, le SMAHVSBE avec l'aide de l'Agence de l'eau auront coûté plus de 8 millions d'euros. Quelle est donc l'efficacité de ces aménagements ? Des

[En savoir plus](#)

## — Agenda —

1 avril 2021	<b>Bureau de la CLE</b> Un bureau de la commission locale de l'eau en visioconférence aura lieu le 1er avril prochain de 15h à 17h. A l'ordre du jour : [révision] Analyse des demandes faites pendant l'enquête publique [budget] Présentation du budget intermédiaire...	<a href="#">→</a>
6 avril 2021	<b>Commission locale de l'eau</b> La prochaine commission locale de l'eau aura lieu le 6 avril prochain de 17h à 19h. Lieu communiqué ultérieurement A l'ordre du jour seront évoqués notamment : [révision] Validation des modifications apportées au projet de SAGE suite à L...	<a href="#">→</a>
13 avril 2021	<b>Conférence-Débat Scarpe, Escaut, Sensée - Les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales</b> Consultation grand public du SDAGE 2022-2027 Le SDAGE est actuellement révision pour une nouvelle période : 2022-2027. Dans ce cadre, l'Agence de l'eau Artois-Picardie déploie une importante campagne de consultation et de sensibilisation...	<a href="#">→</a>

[Voir agenda](#)

## — Chiffres clés —

**1**  
SLGRI

**40 %**  
sujet aux inondations

**50 %**  
du bassin versant en plaine humide

**1**  
ORQUE

**Des idées ? Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !** [CONTACTEZ-NOUS](#)

### Les financeurs pour la gestion durable de l'eau en Scarpe aval



#### - Autres actions de communication :

- **Retour d'expérience sur l'identification des milieux humides du SAGE Scarpe aval** pour Espaces naturels régionaux
- **Intervention de 2 heures dans le Bac pro agricole** du lycée de Genech dans le cadre du plan bio du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et de l'ORQUE Scarpe aval Sud sur la thématique de l'eau et de l'agriculture.



Figure 1 : intervention dans le Bac pro agricole du lycée de Genech. Maquette de l'ADEPSE sur l'érosion et l'infiltration de l'eau en milieu naturel ou agricole.

#### Perspectives :

- Continuer d'alimenter le site internet du SAGE Scarpe aval ;
- Poursuivre l'actualisation sur gesteau.fr ;
- Réaliser une nouvelle lettre d'information ;
- Organiser une journée de sensibilisation sur le B.A-BA du SAGE et des enjeux de l'eau sur le territoire Scarpe aval ;
- Participation à la Fête de la nature notamment pour les scolaires ;
- Participation à la consultation du SDAGE 2022-2027 via des animations grand public et la rédaction d'un avis par la CLE ;
- Publication du guide d'aide à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le nouveau SAGE révisé dès approbation du SAGE Scarpe aval révisé par le préfet.

## 4. Documents produits

---

- ✓ *La synthèse – Présentation du projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval révisé, SAGE Scarpe aval, août 2020 – 250 exemplaires*
- ✓ *Lettre d'information n°16, Intégrer l'eau dans la commune, SAGE Scarpe aval, décembre 2020 – 1200 exemplaires*

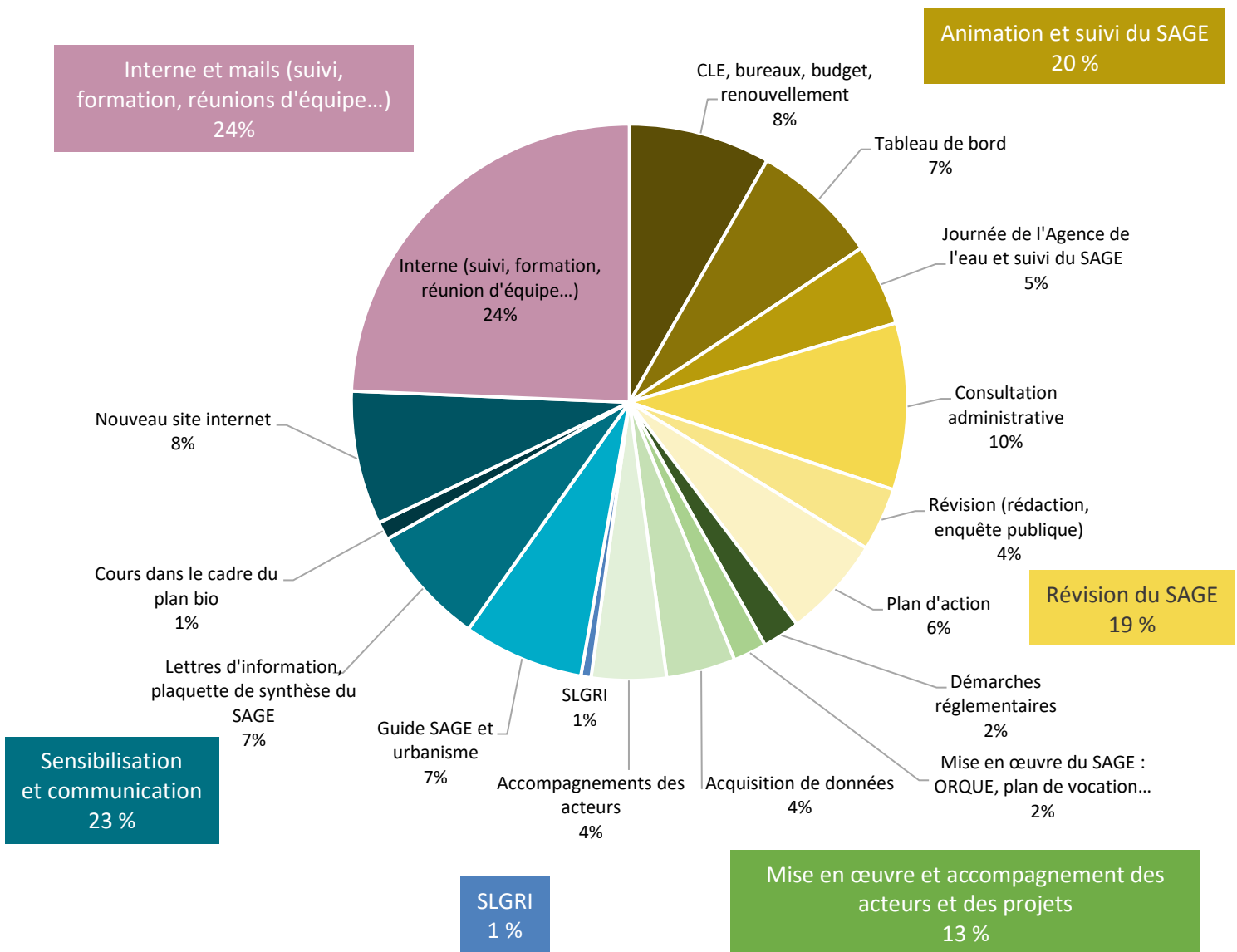
## 5. Répartition du temps

Le graphique ci-dessous présente une estimation de la répartition du poste relatif à l'animation du SAGE Scarpe aval, pour l'année 2020.

L'animatrice a été en arrêt de travail pour un total de 20 jours.

Aussi, le poste de technicienne du SAGE n'a pas été renouvelé en décembre 2019 ce qui a augmenté la charge de travail de l'animatrice surtout dans les parties « acquisition de données » et « accompagnement des acteurs et des projets ».

Estimation de la répartition du poste relatif à l'animation du SAGE en 2020.





## 6. Annexes

---

### Comptes rendus de réunions :

- Compte rendu de la séance plénière du 03/12/2020,
- Relevé de décisions du Bureau du 24/11/2020,
- Relevé de décisions de la tournée des SAGE – Scarpe aval du 09/09/2020 et émargement.

### Avis de la CLE :

- Avis sur le projet de Programme de Mesures 2022-2027 (février) ;
- Retour par mail sur un permis de construire à Bachy (avril) ;
- Retour par mail sur la sollicitation de projet agricole en zones humides à Saint-Amand-les-Eaux (mai) ;
- Retour par mail sur une demande d'autorisation d'urbanisme concernant le projet d'aménagement d'une unité de désodorisation à Orchies (juin) ;
- Retour par mail sur un permis de construire relatif à l'extension du bâtiment du Golf du Bois des Retz à Sinle-Noble (janvier 2021 mais procédure de réflexion fin 2020).

### Etudes :

- Aucun document publié en 2020

### Communication

- Fiche de retour d'expérience pour Espaces naturels régionaux (ENRx) d'avril 2020 ;
- *La synthèse – Présentation du projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval révisé, SAGE Scarpe aval, août 2020 ;*
- Lettre d'information n°16, *Intégrer l'eau dans la commune, SAGE Scarpe aval, décembre 2020.*

### SLGRI

- Courrier du préfet (mars 2020).